

CR Assemblée 2

CRECHE

*Des places pour la petite enfance...
Compte-rendu, recension des idées émises*

1) Constats

- a. *Quel contrôle qualité, notamment pour crèches privées sous contrat (quel projet pédagogique, quel cahier des charges, quelle qualification-stabilité du personnel ?). Là encore, quelle transparence ? Les élus d'opposition n'ont pas de visibilité sur ce qui se passe en crèche.*
- b. *Attribution opaque des places en crèche : critères d'attribution peu clairs, ou liés à l'ancienneté sur Rueil.*
 - *Ouvrir la commission à des parents, à des élus de l'opposition, énoncer des critères clairs (revenus, priorité familles monoparentales etc.), et donc justifier les refus de places*
- c. *Les parents récemment concernés présents à l'assemblée ont très majoritairement eu des refus (on n'a pas fait de statistiques, c'est une impression globale)*

2) Questions

- a. *Comment estimer besoins liés à la population arrivante ?*
- b. *Comment avoir une offre qui puisse s'adapter aux fluctuations des besoins (pour éviter d'engendrer locaux-personnel inutilisés) ?*
 - *Par mutualisation, par exemple avec EHPAD ?*
- c. *Les grandes sociétés privées réservent-elles des places dans les crèches privées municipales sous contrat pour leurs employé(e)s non rueilloi(e)s, faussant ainsi le chiffre du nombre de berceaux disponibles communiqué par la mairie ?*

3) Idées pour augmenter le nombre de berceaux/places

- a. *Créer des crèches parentales (crèches participatives, avec implication des parents ?)*
- b. *Développer des crèches d'entreprise*
- c. *Créer-transformer une crèche pour accueil d'enfants handicapés ou perturbés (mixité avec enfants sans handicap) – existe-t-il un financement spécifique pour cela ?*
- d. *Remettre en service les berceaux « gelés » faute de personnel*

e. Jardins d'enfant

f. Pour pallier les manques de personnels occasionnels

- *Créer une « brigade volante d'intervention rapide » bénévole (parents, grands-parents ?) susceptible d'intervenir pour un temps donné pour parents en panne (par exemple, pour sécuriser la présence des auxiliaires dans les crèches en cas d'enfant malades ou autre)...*
- *Développer liens entre parents rueillois en créant des lieux où puissent se retrouver ces parents : « café-poussette baby-friendly » : lieu d'information, de détente, de rencontre (au sein d'une grande ressourcerie, ou en lien avec PMI) ? Cela permettrait de développer l'entraide...*

4) Attirer, former un personnel de qualité et stable (rendre les postes attractifs)

- a. Défaut de vocation lié à manque de reconnaissance (notamment financière) par rapport aux responsabilités/pénibilité du métier*
- b. Former assistantes maternelles, orienter vers CAP petite enfance, avec VAE : développer compétences des assistant(e)s (AMat-APar)*
- c. Réserver des appartements pour auxiliaires auprès des bailleurs sociaux, favoriser mixité sociale de la ville*
- d. Pourquoi ne pas avoir une crèche municipale bilingue (par exemple celle hypothétiquement à venir de l'éco-quartier ?) : plus-value du projet pédagogique et donc de l'investissement du personnel (idem pour handicap) ?*
- e. Comment favoriser mixité du métier (embauches masculines...) ?*
- f. Postes mixtes EHPAD-petite enfance (avantages : plus de variété dans le poste, pénibilités différentes, ne pas être enfermé dans une même structure-petite équipe...)*

5) Divers

- a. Pour une des crèches municipales, étendre les horaires d'accueil pour les horaires atypiques*
- b. PO s'est engagé verbalement à ce que sur les deux crèches de l'éco-quartier, l'une soit municipale*
- c. RAM/RAP (relais auxiliaires maternelles-parentales) : organisation d'un speed-dating, à partir du fichier mairie, entre parents et AM-AP*
- d. Aider les parents face à leur statut d'employeur : assistante juridique pour embauche, licenciement – c'est une réelle difficulté de faire face à cela, parfois source de conflits, tensions...*

e. Favoriser liens intergénérationnels entre crèches-ehpad